

BILAN ACTION SISM 2019 / CINE-DEBAT



Etablissement : AGSPH/ HANDI-PACTE GUADELOUPE

Action réalisée le : 21 mars 2019

Auteur(s) : Valérie PIERRE-JOSEPH

Ketty VOLNY BRUGUET

I – RAPPEL DU CONTEXTE

Cadre

Depuis la démocratisation d'internet dans les années 1990, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont touché toutes les sphères de notre société. La santé mentale est aussi concernée par ce virage numérique. En plus d'assister au développement exponentiel d'outils divers et variés, nous constatons que le numérique a un impact global sur la santé mentale.

Les usages d'internet ont fait évoluer aussi bien notre santé mentale que notre vision de la santé mentale. Immense plateforme d'informations, espace de partage des savoirs et de démocratisation de la connaissance, le web est aussi un lieu idéal pour favoriser l'entraide via les réseaux sociaux et les blogs d'utilisateurs. Ces outils encouragent le développement de nouvelles formes d'empowerment des personnes. Autant de supports pour aller vers le mieux-être de chacun et le rétablissement des usagers en psychiatrie.

Au-delà d'internet, les multiples technologies disponibles sont désormais employées au service de la santé mentale. On parle alors de la e-santé mentale, que l'OMS définit comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne » et qui englobe notamment :

- Les applications de santé et de bien-être pour les patients et les citoyens en général : suivi de traitement, hygiène de vie, objets connectés, etc.
- Les nouveaux outils numériques au service des pratiques médicales et de la prévention : consultations et aide à distance, réalité virtuelle appliquée aux soins, intelligence artificielle (algorithmes par exemple), jeux vidéo éducatifs, etc.
- La formation en santé : MOOC, e-learning, etc.
- Les blogs, réseaux sociaux et forums.

Mais l'évolution des usages des technologies de l'information et de la communication peut aussi être une source potentielle de mal-être : cyberharcèlement aux conséquences parfois dramatiques, cyberdépendances (aux écrans, aux jeux vidéo, etc) à tous les âges de la vie. A cela vient s'ajouter une vigilance particulière nécessaire face à la surproduction et la surconsommation d'informations (infobésité) de qualité variable. Le décryptage et le filtrage des contenus relatifs à la santé mentale nécessitent une réelle pédagogie pour sensibiliser les utilisateurs et les accompagner vers la maturité digitale.

Cette 30e édition des SISIM a été l'occasion pour HANDI-PACTE GUADELOUPE, de poursuivre l'action Ciné-Débat initiée l'année dernière au Cinéstar des Abymes avec la projection du film « the Circle », suivie d'interventions d'acteurs de la santé mentale et d'un témoignage sur la « pair aidance¹ ». L'orientation retenue était « *l'influence des Technologies de l'Information et de la Communication sur notre bien-être psychique* ».

¹ La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique. Le partage d'expérience, du vécu de la maladie et du parcours de rétablissement constituent les principes fondamentaux de la pair-aidance et induisent des effets positifs dans la vie des personnes souffrant de troubles psychiques. Ce partage peut prendre plusieurs formes : la participation à des groupes de parole au sein d'association d'utilisateurs, la rencontre dans des groupes d'entraide mutuelle (GEM), ou encore l'intégration de pairs aidants bénévoles ou professionnels dans les services de soins.

II- DESCRIPTION ET MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

Pour la deuxième année consécutive, HANDI-PACTE Guadeloupe s'est inscrit dans les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), afin de rassembler les acteurs de la santé mentale, les professionnels et les familles pour débattre autour des différentes approches de la santé mentale.

Il s'agissait de prévenir des troubles de santé mentale à l'ère numérique, informer sur les ressources mobilisables sur le territoire et marquer les esprits par un témoignage.

Cette rencontre entre publics de divers horizons a permis à chacun de s'interroger sur l'impact du numérique, tant dans la sphère privée que professionnelle, et de répondre aux 5 objectifs fixés par le Collectif National des SISM.

Principaux objectifs des SISM

- Sensibiliser, faire réagir et faire participer le public à ce qu'il a vu et entendu au cours de la projection.
- Ouvrir le débat sur le thème du numérique, de ses usages et de ses effets sur notre santé mentale, à tous les âges de la vie.
- Informer sur les troubles psychiques liés au numérique mais aussi sur les réponses thérapeutiques et les recours existants.
- Promouvoir et accompagner le témoignage de personnes vivant avec des troubles psychiques, afin de favoriser la reconnaissance de l'expertise et lutter efficacement contre la stigmatisation.
- Déconstruire les « images » qui modèlent les représentations sociales.

Finalité de l'action

- Visualiser un film autour de la thématique choisie par le Collectif National des SISM dans une salle de cinéma
- Assister et participer à un débat d'idées,
- Favoriser la prise de parole des familles, des acteurs de la santé mentale, Employeurs de la Fonction Publique concernés par la problématique des Technologies de l'Information et de la Communication sur notre bien-être psychique.

Le public Cible

Si HANDI-PACTE s'adresse principalement à la Fonction Publique, les SISM ont pour objectif de rassembler tous les publics autour de la question de la santé mentale. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'élargir l'accès aux professionnels, associations et familles.

Mise en œuvre de l'action

- Choix du film à projeter.
- Premier contact avec les intervenants et partenaires pressentis.

- Mailing de confirmation des échanges téléphoniques envoyé.
- Reprise de contact pour confirmer la participation des intervenants.

Les acteurs sollicités dans ce cadre sont ceux du champ de la santé mentale :

- EPSM : DR Michel EYNAUD Département d'Information Médicale,
- CHU : DR Tony ROMUALD MEDECIN Addictologue et Coordonnateur du Réseau Addictions Guadeloupe, UNAFAM GWADELOUP : Mme Myriam ELSO, Présidente d'UNAFAM GWADELOUP,
- GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE : Mr Patrick GARGAR, Coordonnateur des Groupes d'Entraide Mutuelle de Guadeloupe
- TEMOIGNAGE : Mr Eric ALIBAR Porte-parole des usagers des Groupes d'Entraide Mutuelle de Guadeloupe.

-

L'action a été mise place en collaboration avec :

- Le Cinéstar qui possède les droits de diffusion du film choisi « The Circle » et le prestataire
- Le lycée BOC CALMET pour la prestation d'hôtesse d'accueil.
- Plusieurs mails d'invitation ont été nécessaires pour enregistrer au total 92 inscriptions.

L'action s'est déroulée en deux temps :

- la projection d'un long métrage d'1h55 minutes,
- et des échanges/débat entre acteurs et participants autour de deux tables rondes

1^{ère} table : **Intervenants de l'EPSM et du CHU** sur les thématiques

- Comment se maintenir en bonne santé mentale ?
- Technologies de l'Information et de la Communication et addictions quel regard sur la prise en charge sur notre territoire ?

2^{ème} table : **Intervenants de l'UNAFAM, d'un Groupe d'Entraide Mutuelle et d'un témoignage** autour de la thématique : Quel accompagnement pour une réhabilitation psychosociale ?

Accueil du public à 13h30

Projection du film 14h

Fin de la manifestation marquée par un cocktail

Les outils pour évaluer l'action

Feuille d'émergence prévue pour respecter le nombre de places autorisées.

Questionnaire de satisfaction à remplir au terme de la manifestation

BILAN DES MANIFESTATIONS SISM (2018/2019)

Depuis le démarrage de l'action Ciné-débat en 2018, 2 films ont été projetés.

SUR L'ANNÉE 2018

Film: « HAPPINESS THERAPY »

SYNOPSIS ET DETAILS

Après huit mois d'internement en hôpital psychiatrique pour des troubles bipolaires, Pat Solatano, la trentaine, est contraint de retourner vivre chez ses parents. En effet, en son absence, il a tout perdu. Sa maison d'abord, son emploi d'enseignant ensuite, puis surtout sa femme, Nikki, qui a obtenu le divorce. Convaincu qu'il est guéri, Pat, devenu un optimiste forcené, se met en tête de reconquérir sa femme. Il se heurte dans cette entreprise à l'incompréhension de son père, plus intéressé par le football que par les états d'âme de son fils. Lors d'un dîner chez son meilleur ami, Pat rencontre Tiffany, une jeune et jolie veuve, elle aussi sujette à la déprime. Les deux marginaux sont en phase, et Tiffany propose à Pat de l'aider dans sa reconquête...

❖ Le 12 mars 2018, au Cinestar de Grande-Terre :

La séance a été ouverte par le Directeur de l'AGSPH, Hyppomène GRANDISSON, en lieu et place de Nadine MONTBRUN, DTH Antilles-Guyane Handicap FIPHFP, absente excusée. Myriam ELSO, Présidente de l'UNAFAM ; Didier MARIE, Chargé de projet prévention santé publique de l'IREPS ; Elizabeth LAUMORD, Cheffe du service Pôle personnes handicapées et en difficultés spécifiques et Docteur Jessica LACROIX de l'ARS ; Maryse JEAN, Directrice de la MDPH ; Michel CAILLOUX, Directeur de l'ESAT la Ravine Bleue ont animé les débats avec le public. 59 participants issus des secteurs de la formation, de l'emploi, du Médico-Social, du handicap, de la santé, de la prévention ont répondu à l'invitation. 30 des participants ont jugé leur enrichissement personnel sur la santé mentale et le dispositif d'emploi accompagné, à : 47% Bon, 40 % Très bon, 13 % passable.

❖ **Le 13 mars 2018, à l'auditorium de Basse-Terre**

Aliane CASSIN, Chargée du développement emploi et insertion des travailleurs handicapés de la DIECCTE ; Josiane JEGU, Directrice de l'IREPS, Elizabeth LAUMORD, Cheffe du service Pôle personnes handicapées et en difficultés spécifiques de l'ARS ; Michel CAILLOUX, Directeur de l'ESAT la Ravine Bleue ont échangé avec le public. Ne sont pas représentés en image mais ont participé aux échanges, Docteur COCOYER, Psychiatre de l'EPSM, Docteur RACON, Psychologue de l'EPSM, Myriam ELSO, Présidente de l'UNAFAM. 20 participants issus des secteurs de la formation, de l'emploi, du Médico-Social, du handicap, de la santé, de la prévention ont répondu à l'invitation. 14 des participants ont jugé leur enrichissement personnel sur la

santé mentale et le dispositif d'emploi accompagné, à : 57% Bon, 29 % Très bon, 7 % passable, 7 % ne se prononcent pas.



❖ Le 15 mars 2018, à la Communauté de Communes de Marie-Galante

Une belle audience à Marie-Galante avec la participation de Josiane JEGU, Directrice de l'IREPS ; d'Aliane CASSIN, Chargée du développement emploi et insertion des travailleurs handicapés de la DIECCTE ; de Michel CAILLOUX, Directeur de l'ESAT la Ravine Bleue. 42 participants issus des secteurs de la formation, de l'emploi, du médico-Social, du handicap, de la santé, de la prévention ont répondu à l'invitation. 33 des participants ont jugé leur enrichissement personnel sur la santé mentale et le dispositif d'emploi accompagné, à : 52% Bon, 21 % Très bon, 15 % passable, 12 % ne se prononcent pas.

SUR L'ANNEE 2019

 Film : « THE CIRCLE »

SYNOPSIS ET DETAILS

Les Etats-Unis, dans un futur proche. Mae est engagée chez The Circle, le groupe de nouvelles technologies et de médias sociaux le plus puissant au monde. Pour elle, c'est une opportunité en or ! Tandis qu'elle prend de plus en plus de responsabilités, le fondateur de l'entreprise, Eamon Bailey, l'encourage à participer à une expérience révolutionnaire qui bouscule les limites de la vie privée, de l'éthique et des libertés individuelles. Désormais, les choix que fait Mae dans le cadre de cette expérience impactent l'avenir de ses amis, de ses proches et de l'humanité tout entière...

DATE : 21 mars 2019

LIEU : Cinestar des Abymes

HORAIRES : initialement prévus 13h 30 à 18h00 mais prolongation jusqu'à 18h20

NOMBRE DE PLACES AUTORISEES : 106

(N.B : Les représentations publiques, gratuites ou payantes, d'œuvres audiovisuelles ou cinématographiques, même s'il ne devait s'agir que d'extraits, doivent impérativement être autorisées par les détenteurs des droits correspondants, à savoir le plus souvent les producteurs ou les distributeurs habilités. Par ailleurs les tarifs dépendent du nombre de spectateurs)

NOMBRE DE PLACES OCCUPEES : 101 soit :

87 participants / 92 inscrits

A savoir :

- 36 FP (FPT : 21 / FPE : 11 / FPH : 4)
 - 36 Professionnels Médico-Sociaux
 - 6 Associations
 - 7 participants issus de familles
 - 2 Autres
- 5 intervenants
- 5 membres de l'équipe AGSPH/HANDI-PACTE



- 3 hôtesse d'accueil
- 1 prestataire Sonorisation



Contrairement à l'année précédente, l'action Ciné-Débat n'a pas été itinérante. Le choix d'un lieu et d'une date uniques a été retenu pour les raisons suivantes :

- Un budget restreint en cours de mission (avenant no1 Marché Public no17998000000A Lot 14)
- Des infrastructures inadaptées pour ce type de manifestation à Marie-Galante
- Une faible mobilisation du Public (Marie-Galante et Basse-Terre)
- Difficulté pour s'entourer des intervenants ressources sur une période de trois jours pour garantir une manifestation de qualité.

DEROULE :

En l'absence de Monsieur GRANDISSON (excusé pour raisons professionnelles) la séance a été ouverte par un mot de bienvenue de Madame PIERRE-JOSEPH coordinatrice HANDI-PACTE, suivie de la présentation du déroulé par Madame VOLNY chargée de mission et de communication HANDI-PACTE.

A l'issue de la projection du film, des échanges interactifs se sont très rapidement installés entre intervenants et le public.

Résultats du dépouillement des 76 questionnaires récupérés

EN CE QUI CONCERNE L'ACTION :

- 45 jugent l'action très satisfaisante
- 31 la jugent satisfaisante
- A la question « aimeriez-vous un renouvellement de cet évènement » le public est unanime car les 76 retours de questionnaires y ont été favorables.

LE CONTENU DES DEBATS

- 74 personnes jugent les échanges satisfaisants à très satisfaisants
- 2 considèrent qu'ils doivent être améliorés

L'animation

L'animation en binôme par la Coordinatrice et la Chargée de Mission et de Communication mise en place pour la première fois pour dynamiser les échanges semble avoir convenu ; elle a facilité la fluidité dans les échanges, le respect du temps de parole et la bonne gestion du déroulé de la manifestation.

Point de vigilance : pour une bonne gestion du déroulé, un temps de travail entre l'équipe d'organisation et les animateurs du débat devra systématiquement être mis en place.

Les perspectives d'évolution

- Mise en place du Ciné-débat en première partie de journée

- Contribution financière du public
- Développement du partenariat et du sponsoring
- Choix du Théâtre-Forum en fonction de la thématique



Point de vigilance : importance de privilégier au moins un témoignage.

- ✚ Amélioration des supports de communication

Il semble indispensable de garder la trame de l'affiche proposée dans le Kit de communication du collectif national car elle est repérée par le public.

MOYENS

- ✚ Moyens humains
 - Coordinatrice HANDI-PACTE, Chargée de mission et de communication
 - Secrétaire-comptable
 - Technicien informatique
 - Technicien de maintenance
 - Responsable du Cinéma de Cinestar,
 - 1 Hôte *d'accueil* Cinestar
 - 3 Hôtesse*s d'accueil lycée* Boc Calmet

- ✚ Moyens matériels

- *Salle de cinéma avec droits d'auteurs et de projection pour 106 personnes*
- Ordinateur
- Sonorisation
- 5 Affiches A3, 100 programmes de la manifestation intégrale du 18 au 31 mars 2019
- 100 pochettes HANDI-PACTE
- 50 feuilles A4 pour les programmes de la manifestation
- *50 feuilles A4 pour l'invitation de la prochaine action*
- 2 Roll up
- 1 caméra
- 1 appareil photo

BUDGET / COÛT DE L'OPÉRATION

2 561,51€ correspondant à la prestation précédente + pot de clôture pour 50 personnes
400€ sonorisation



